

COMMENT TRIER MES DÉCHETS ?

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

OM

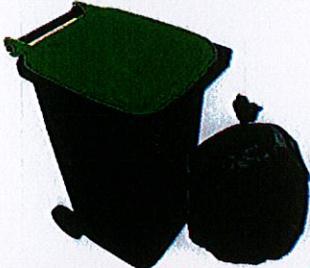
A JETER



EX. : LES NON VALORISABLES

Vaisselle en verre ou en porcelaine, jouets et objets cassés, litère, pansements, rasoirs jetables, lingettes...

Restes alimentaires (si vous ne pouvez pas composter)



EMBALLAGES & PAPIERS

A TRIER



DÉPOSER EN VRAC DANS LE BAC



Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle (jouets, vêtements, cassettes vidéo)

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider

LES INTERDITS

- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- Les sacs poubelle noirs, vides ou pleins

VERRE

A TRIER



EX. : POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE NON CASSÉS



MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR. ILS SONT COLLECTÉS À PARTIR DE 6H LE MATIN LES RENTRER AU PLUS VITE POUR NE PAS ENCOMBRER LES TROTTOIRS

LE VENDREDI C'EST LA COLLECTE

À : BANTEUX • BANTOUZELLE • ESWARS • GONNELIEU • GOUZEACOURT • HONNECOURT-SUR-ESCAUT
MASNIÈRES • PAILLENCOURT • THUN-SAINT-MARTIN • VILLERS-GUILLAIN • VILLERS-POUICH



ATTENTION : MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES & PAPIERS



VERRE NON CASSÉ

JANVIER 2022	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 J	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J		31 M	

Info collecte des déchets verts : www.agglo-cambrai.fr

Retrouvez un « Coach déchets » pour faciliter la vie des usagers et améliorer le tri sur : www.mon servicedechets.com



03 27 72 40 00
dechetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr

LES DÉCHETTERIES DE LA CAC

Fermé les jours fériés

MAXIMUM AUTORISÉ AUX PARTICULIERS, PAR JOUR : 2M³
POUR VOTRE SÉCURITÉ IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE BENNER LES DÉCHETS

CAMBRAI
ZI de Cantimpré,
rue du Champ de Tir

Lundi	10h-12h / 13h30-19h
Mardi	10h-12h / 13h30-19h
Mercredi	10h-12h / 13h30-19h
Jeudi	10h-12h / 13h30-19h
Vendredi	10h-12h / 13h30-19h
Samedi	10h-12h / 13h30-19h
Dimanche	9h-12h

NEUVILLE-ST-RÉMY
RD 61, route de Morenchies

Lundi	10h30-12h / 13h-19h
Mardi	10h30-12h / 13h-19h
Mercredi	10h30-12h / 13h-19h
Jeudi	Fermée
Vendredi	10h30-12h / 13h-19h
Samedi	10h30-12h / 13h-19h
Dimanche	Fermée

THUN-L'ÉVÈQUE
RD 61

Lundi	9h-12h30 / 13h30-18h
Mercredi	13h30-18h
Jeudi	9h-13h
Vendredi	13h30-18h
Samedi	9h-12h / 14h-18h

IWUY
RD 118, route de Rieux

Lundi	10h30-13h / 14h-19h
Mardi	10h30-13h / 14h-19h
Mercredi	Fermée
Jeudi	10h30-13h / 14h-19h
Vendredi	Fermée
Samedi	10h30-13h / 14h-19h
Dimanche	Fermée

MARCOING
RD 56, route de Cambrai

Lundi	10h30-13h / 14h-19h
Mardi	Fermée
Mercredi	10h30-13h / 14h-19h
Jeudi	10h30-13h / 14h-19h
Vendredi	10h30-13h / 14h-19h
Samedi	10h30-13h / 14h-19h
Dimanche	Fermée

BLÉCOURT
RD 49, La Boulette

Lundi	9h-13h
Mardi	9h-13h / 14h-18h
Mercredi	9h-13h
Vendredi	9h-13h
Samedi	9h-13h / 14h-18h

AUTRES POINTS DE COLLECTE RÉSERVÉS AUX PARTICULIERS

MASNIÈRES*
Ateliers municipaux - Rue Lain
Vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 15h30

GOUZEACOURT*
Ateliers municipaux - 367 rue du Général de Gaulle
Mardi 16h-18h et Samedi 10h-12h

VILLERS-PLOUICH
PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS
Route de la Vacquerie. Voir horaires sur www.agglo-cambrai.fr

***Uniquement pour les déchets suivants :**
Déchets d'équipements électriques et électroniques, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, huiles de friture, huiles de vidange, batteries, déchets diffus spécifiques, lampes-néons.



LE VENDREDI C'EST LA COLLECTE

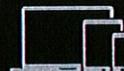
À : BANTEUX • BANTOUZELLE • ESWARS • GONNELIEU • GOUZEACOURT • HONNECOURT-SUR-ESCAUT
 MASNIÈRES • PAILLENCOURT • THUN-SAINT-MARTIN • VILLERS-GUILAIN • VILLERS-PLOUICH

ATTENTION : MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE **ORDURES MÉNAGÈRES** **EMBALLAGES & PAPIERS** **VERRE NON CASSÉ**

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE 2022
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S
11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S

Info collecte des déchets verts : www.agglo-cambrai.fr

Retrouvez un « Coach déchets » pour faciliter la vie des usagers et améliorer le tri sur : www.mon servicedechets.com



03 27 72 40 00
 déchetsmenagers@agglo-cambrai.fr
www.agglo-cambrai.fr



Foire aux questions : Collecte et gestion des déchets

Pourquoi y-a-t-il des changements dans la collecte des déchets de la CAC ?

Il y a deux raisons pour justifier ces changements : la première d'ordre écologique et autour du développement durable et la deuxième d'ordre économique.

En 2020, chaque habitant a produit plus de 700 kg de déchets. Nous n'avons plus le droit d'en produire autant. Ensemble, nous devons faire des efforts pour réduire notre impact sur l'environnement. Chacun d'entre nous doit se mobiliser et adopter une attitude écoresponsable.

De plus, la Communauté d'Agglomération de Cambrai, doit faire face aux augmentations des prix dues aux charges de service toujours plus importantes, à la taxe générale sur les activités polluantes qui continue d'augmenter (+117% à l'horizon 2025), au coût du carburant et aussi à la mauvaise qualité du tri. Dans les années à venir, les choses ne devraient pas s'arranger. Le coût augmentera inexorablement. En 2021, la barre symbolique des 10 millions d'euros consacrés à ce service a été dépassée.

Quels seront les changements dans la collecte des déchets ?

Les jours de collecte ne changent pas. Deux changements importants sont à noter dans la collecte des déchets :

- La fréquence de ramassage des bacs « emballages et papiers » et des bacs « verre ». Les poubelles seront ramassées une fois toutes les deux semaines contre un ramassage hebdomadaire jusqu'à présent. Plus d'informations dans les calendriers de collecte disponibles dans votre mairie.
- La période de collecte des déchets verts (en porte à porte ou en apport volontaire dans les bennes) se tiendra désormais d'avril à octobre.

Pour les ordures ménagères, le rythme hebdomadaire est maintenu.

Ces changements vont-ils permettre de baisser les taxes sur les ordures ménagères ?

Non les taxes ne baisseront pas. La tendance est plutôt à l'augmentation. La gestion des ordures ménagères coûte et coûtera de plus en plus cher. Les changements dans la fréquence de collecte permettent de limiter la croissance du coût. Même avec un ramassage moins fréquent, la taxe des ordures ménagères augmentera.

Ma facture « déchets » peut-elle diminuer ?

Si la tendance est à l'augmentation chaque citoyen peut agir pour baisser la facture. Chacun doit faire des efforts pour la planète. En produisant moins de déchets et en triant mieux, les taxes d'ordures ménagères pourraient se stabiliser.



Que faire si mes poubelles à « verre » ou à « emballages et papiers » débordent ?

Il existe de nombreux points d'apport volontaire pour les emballages et pour le verre. Ceux-ci sont répartis dans tout le territoire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Pour connaître leur emplacement, rendez-vous sur le site www.agglo-cambrai.fr. Pour les cartons, il est également possible de les déposer en déchetterie.

Les personnes déchargeant leurs déchets dans la nature s'exposent à deux d'emprisonnement et des amendes allant jusqu'à 75 000 euros d'amendes.

Ai-je le droit de réclamer des conteneurs plus gros ?

La Communauté d'Agglomération de Cambrai peut changer les poubelles lorsque celles-ci sont cassées ou volées. La collectivité peut également changer les poubelles lorsqu'elles ne sont plus dimensionnées pour les besoins d'une famille nombreuse. En aucun cas, la Communauté d'Agglomération de Cambrai proposera des poubelles avec une plus grande capacité pour plus de confort. Les solutions préconisées sont de favoriser les points d'apport volontaire (notamment les déchetterie pour les emballages cartons) et pour la poubelle emballages ménagers, d'adopter les gestes nécessaires à la réduction des volumes (exemple : écraser les bouteilles).

Combien coûte la gestion et l'élimination des déchets pour la CAC ?

En 2021, le budget consacré aux ordures ménagères a dépassé la barre symbolique des 10 millions d'euros. Ce service est financé par 3 recettes principales :

- La vente des matériaux récupérés.
- La participation des éco organismes.
- La fiscalité soit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que chaque foyer paie.

Aujourd'hui, les recettes ne suffisent déjà pas à payer le service.

J'ai d'autres questions en lien avec le sujet des déchets, que faire ?

Contactez les services de la communauté d'Agglomération de Cambrai au 03 27 72 40 00 ou directement sur le site <https://www.mon servicedechets.com/>.